

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

## Séance du Mercredi 09 Décembre 2015

Date de la convocation 1 <sup>er</sup> Décembre 2015	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes – CANET
<u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance		PROCURATIONS:
PRÉSENTS: M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance  ASPIRAN: M.BERNARDI Olivier, BRIGNAC: M.JURQUET Henri, CABRIERES: M.MALLET Denis, CANET: M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, Mme BENARD Bénédicte, M.SEGURA Renée, CEYRAS: Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT: M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, M.BARON Bernard, Mme PRULHIERE Yolande, M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, Mme GREGOIRE Arielle, M.PONCE Yvan, Mme PASSIEUX Marie, FONTES: M.BRUN Olivier, LACOSTE: M.VENTRE Philippe, LIEURAN CABRIERES: M.BANQUER Alain, MERIFONS: M.VIALA Daniel, MOUREZE: M.DIDELET Serge, NEBIAN: M.BARDEAU Francis, OCTON: M.COSTE Bernard, PAULHAN: M.VALERO Claude, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme BOUISSON Mylène, M.DUPONT Laurent, SAINT FELIX DE LODEZ: M.RODRIGUEZ Joseph, SALASC: M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT: M.RIGAUD Christian, VALMASCLE: M.VALENTINI Gérald.		Mme ROBERT Laure à M.PONCE Yvan, Mme GUERIN Audrey à M.ALEIX Bertrand, M.VIDAL Eric à M.DIDELET Serge.

Objet : Convention de mise à disposition de données cartographiques numérisées à la Chambre d'Agriculture dans le cadre de la mission d'appui pour l'élaboration d'un plan de gestion et d'aménagement de la Lergue Aval.

Monsieur REVEL informe les membres du Conseil Communautaire que la Chambre d'agriculture de l'Hérault a été missionnée par le Syndicat Mixte du Bassin Fleuve Hérault dans le cadre d'une convention, pour intervenir en appui de la Communauté de communes du Clermontais et de la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault sur l'étude de « définition d'un plan de gestion et d'aménagement de la Lergue Aval ».

A ce titre, la Chambre d'agriculture doit réaliser un état des lieux sur le secteur d'étude de la Lergue Aval visant à déterminer quels sont les propriétaires des parcelles agricoles limitrophes au cours d'eau qui sont vulnérables aux crues et aux érosions de berges. Cet état des lieux permettra d'associer à la phase de concertation prévue dans l'étude de « définition d'un plan de gestion et d'aménagement de la Lergue Aval », les propriétaires recensés.

Afin de permettre à la Chambre d'agriculture de réaliser cette mission, la Communauté de communes du Clermontais souhaite mettre à sa disposition pour toute la durée de son intervention, les données cadastrales (données graphiques et nominatives) issues de la direction des impôts, des parcelles situées sur le lit majeur de la Lergue ou en bordure des berges de la Lergue sur les communes de Ceyras, Clermont-l'Hérault, Brignac et Canet.

Il est donc proposé au Conseil Communautaire d'approuver une convention de mise à disposition de ces données cartographiques numérisées.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur REVEL et après en avoir délibéré,

## A L'UNANIMITE.

**APPROUVE** la convention de mise à disposition des données cadastrales (données graphiques et nominatives) issues de la direction des impôts, des parcelles situées sur le lit majeur de la Lergue ou en bordure des berges de la Lergue sur les communes de Ceyras, Clermont-l'Hérault, Brignac et Canet à la Chambre d'Agriculture dans le cadre de la mission d'appui pour l'élaboration d'un plan de gestion et d'aménagement de la Lergue Aval.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et documents relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme.

Le Président de la Communauté De Communes du Clermontais,

Jean-Claude LACROIX

Date de réception préfecture : 11/12/2015